



Présents : Mmes Béatrice AUBRY - Marie-Noëlle BALLARE - Marie-Laure FRIEZ - Hélène MARTIN - Séverine HENRY

MM. Frédéric BLANC - Frédéric COLLAS - Mohamed KADOURI - Alex THOMAS - Denis WEISS

Absent avant donné procuration : Mme Bénédicte PIGUET à M Frédéric COLLAS

Secrétaire de séance : M. Denis WEISS

Approbation de la dernière réunion du Conseil Municipal du 20 novembre 2024

La lecture du compte rendu de la réunion du 20 novembre 2024 n'appelle aucune remarque. Il est adopté à l'unanimité par les membres présents du Conseil Municipal.

DETR 2025 : travaux de voirie - phase 2 de l'enfouissement des réseaux secs « rue des Sources »

Madame le Maire expose :

Régulièrement et depuis plusieurs années, afin d'assurer la sécurité des véhicules dans la rue des Sources, la Municipalité rebouche les trous de la voirie fortement dégradée près de la fontaine. La situation n'est plus tenable, sitôt rebouchés, sitôt reformés.

Plusieurs travaux ont été réalisés sur cette portion de voirie en 2023/2024 : rénovation du réseau d'eau par Grand Belfort, enfouissement des réseaux de moyenne tension par Enedis et enfouissement des réseaux secs par la Commune.

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux secs de la Commune, il était prévu en deuxième phase une réfection complète de la voirie.

Lors du Conseil Municipal du 20 novembre, il a été décidé de confier l'étude à un maître d'œuvre avec, dans le cahier des charges, la prise en compte de :

- Un écoulement optimum de l'eau qui déborde sur la route lors du pompage de l'eau à la fontaine.
- La sortie de tracteurs sur la rue

Le montant estimé du projet est de 52 203,75 € HT, avec la prise en compte de l'option supplémentaire de 11 000 € HT pour renforcer la chaussée en grave bitume, soit au total : 63 203,75 €.

Madame le Maire propose de financer en partie le projet en faisant appel à la DETR et à l'aide de Grand Belfort au titre de l'aide aux Communes.

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **SOLLICITE** une aide financière au titre de la D.E.T.R. exercice 2025 d'un montant de 25 281,50 € ;
- **SOLLICITE** une aide financière à Grand Belfort Communauté d'agglomération au titre de l'aide aux Communes d'un montant de 12 220 € ;
- **ADOPTE** l'opération qui s'élève à 63 203,75 € H.T. suivant devis ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :

Dépenses HT :

Travaux :	58 303,75 €
Maîtrise d'œuvre et analyse:	4 900,00 €
Total dépenses HT :	63 203,75 €

Financements publics concernés	Montant de la dépense éligible à financer par des fonds publics	Pourcentage	Montant
DETR	63 203,75 €	40 %	25 281,50 €
GBCA	63 203,75 €	19,33 %	12 220,00 €
Autofinancement	63 203,75 €	40,67 %	25 702,25 €
TOTAL	63 203,75 €	100 %	63 203,75 €

- **INDIQUE** une durée de réalisation de 2 mois (1 mois après la signature du bon de commande) ;
- **INDIQUE** un commencement de réalisation en juillet 2025 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les documents relatifs à ce projet ;
- **PREVOIT** d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2025.

DSIL 2025 : Isolation et réfection du toit du bâtiment communal situé 29 grande rue

Madame le Maire expose :

Afin d'améliorer le confort à l'intérieur du bâtiment communal situé 29 grande rue, d'avoir une meilleure isolation et de réaliser des économies d'énergie, la Municipalité a renouvelé les fenêtres et les portes en 2020. Les travaux comprenaient : les fenêtres pour le logement communal, les fenêtres, la porte d'entrée ainsi que 2 portes intérieures pour l'espace dédié aux activités de la Commune.

La partie logement sous les combles n'est pas vivable en été en cas de forte chaleur. Madame le Maire propose d'isoler les combles et de réaliser une réfection du toit. Ceci permettra de pouvoir utiliser les combles en été et de réduire la facture énergétique en hiver.

Le montant estimé des travaux est de 27 577,50 € HT (30 335,25 € TTC).

Madame le Maire propose de financer en partie le projet en faisant appel à la DSIL et à l'aide de Grand Belfort au titre de l'aide aux Communes.

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **SOLLICITE** une aide financière au titre de la D.S.I.L. exercice 2025 d'un montant de 8 273,25 € ;
- **SOLLICITE** une aide financière à Grand Belfort Communauté d'agglomération au titre de l'aide aux Communes d'un montant de 10 000 € ;
- **ADOpte** l'opération qui s'élève à 27 577,50 € H.T. suivant devis ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :

Dépenses HT :

Travaux :	27 577,50 €
Total dépense HT :	27 577,50 €

Financements publics concernés	Montant de la dépense éligible à financer par des fonds publics	Pourcentage	Montant
DSIL	27 577,50 €	30 %	8 273,25 €
GBCA	27 577,50 €	36,26 %	10 000 €
Autofinancement	27 577,50 €	33,74 %	9 304,25 €
TOTAL	27 577,50 €	100 %	27 577,50 €

- **INDIQUE** une durée de réalisation de 3 mois (1 mois après la signature du bon de commande) ;
- **INDIQUE** un commencement de réalisation en juillet 2025 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les documents relatifs à ce projet ;
- **PREVOIT** d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2025.

CDG 90 : validation du devis de mission d'archivage

Afin de mettre à jour les archives de la mairie, Madame le Maire propose de faire appel au service d'archives itinérant proposé par le centre de gestion du Territoire de Belfort.

Cinq jours seraient nécessaires afin d'épurer les dossiers courants, classer et inventorier les dossiers des années précédentes et revoir l'organisation des placards, rédiger un bordereau d'éliminations, mettre à jour la liste des dossiers courants.

Le coût estimé est de 1200 € TTC.

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la mise à jour des archives de la mairie.
- **VALIDE** la proposition du centre de gestion pour un montant de 1200 € TTC.
- **PREVOIT** d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2025.

GBCA : adhésion au groupement de commandes relatif aux prestations de topographie

Madame le Maire expose :

Le Grand Belfort a décidé de créer un groupement de commandes pour la passation de marchés relatifs à des prestations de topographie. Afin de bénéficier de tarifs avantageux, il est proposé d'adhérer à ce groupement et de signer la convention constitutive.

Les frais de publication d'avis d'appel public à la concurrence, de réunion de la commission d'appel d'offres et d'avis d'attribution seront assumés par Grand Belfort.

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **AUTORISE** l'adhésion de la commune de Botans en tant que membre au groupement de commandes ayant pour objet des prestations de topographie.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document y afférent.

Questions et informations diverses

❖ Demande de Subvention

- Association de Défense des Victimes de l'Amiante et des Maladies Professionnelles de Franche-Comté (ADEVAM-FC)
- Secours Catholique

❖ Demande d'Urbanisme

- Refus du permis de construire modificatif concernant la création de logements au 12 Grande rue.
- Accord du permis de construire pour l'aménagement de bureaux au 6 rue du Port.
- Accord de la demande d'autorisation de travaux pour l'aménagement d'un restaurant Quick sur la route de Montbéliard.
- Accord de la déclaration préalable concernant la pose d'enseignes pour le futur restaurant Quick sur la route de Montbéliard.
- Dépôt d'une déclaration préalable pour l'installation d'un carport au 3 bis rue des Sources.

❖ Lancement de la 17^{ème} opération Une Rose Un Espoir les 26 et 27 avril 2025

L'association passera à Botans le samedi 26 avril de 10h20 à 11h20.

❖ Campagne de mesure de 2 semaines sur les réseaux d'assainissement

Dans le cadre de l'étude du Schéma Directeur d'Assainissement Sud Savoureuse, la société IRH Ingénieur Conseil va réaliser une campagne de mesure de 2 semaines sur les réseaux d'assainissement de la commune de Botans entre le 22 janvier et le 19 février 2025. La date exacte de démarrage de la campagne dépendra des conditions météorologiques des prochaines semaines. En pratique, il s'agit de la pose d'un équipement de mesure Grande Rue sans entrainer de coupure de la circulation.

❖ Travaux

La pose du transformateur rue des Sources est maintenant programmée pour la semaine du 3 mars 2025.

❖ Entretien espaces verts et bâtiments

Monsieur Jean-Luc COUCHOT, employé à la Commune de Botans partira en retraite le 1^{er} février 2025. La Municipalité lui souhaite une bonne retraite.

Il ne sera pas remplacé. Les travaux d'entretien seront confiés à une entreprise. Des demandes de devis sont en cours.

Dans un premier temps, à partir du 1^{er} avril 2025 et durant 4 mois, le CDG 90 proposera à titre expérimental la mise à disposition d'une personne pouvant assurer le service.

La séance est levée à 21h10
Fait à BOTANS, le 18/02/2025

Madame le Maire,
Marie-Laure FRIEZ



Le secrétaire de séance,
Denis WEISS

